



Alimentation Santé Précarité État des lieux

M-R FRADET¹, Dr P LONCHAMBON², J-P COGNET³,
S MAQUINGHEN¹, Pr P-Y GLANDDIER¹

¹ Observatoire régional de la santé d'Auvergne, ² Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Auvergne, ³ Collectif R.E.P.A.S.

Mars 2008

Travail réalisé par l'Observatoire régional de la santé d'Auvergne dans le cadre de la plate-forme de l'observation sanitaire et sociale.

Introduction

Le plan triennal d'amélioration de l'aide alimentaire 2006/2008 de l'État compte parmi ses cinq objectifs, un objectif ainsi formulé : "améliorer la connaissance du réseau de distribution de l'aide alimentaire".

En Auvergne, à l'initiative de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass) et avec le concours du collectif R.E.P.A.S. (Réseau pour une alimentation saine), une enquête a été lancée en direction des Centres communaux

d'action sociale (CCAS) et des associations intervenant auprès des populations en situation de précarité.

Cette enquête, menée au printemps 2007, avait quatre objectifs : recenser les lieux de distribution départementaux, mieux connaître leur mode de fonctionnement, obtenir des éléments sur le jugement qu'ils portaient quant à la quantité et qualité de leur approvisionnement, répertorier leurs attentes.

Méthode

A l'aide d'un questionnaire auto-administré, l'enquête explorait les territoires d'intervention, l'activité des structures, les sources d'approvisionnement, la formation des bénévoles, leur niveau de satisfaction quant aux denrées alimentaires, leur logistique, leur partenariat ainsi que leurs besoins et attentes.

Les structures concernées par l'enquête étaient les CCAS ou CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) adhérents au réseau national des centres communaux d'action sociale, les structures

adhérentes à la banque alimentaire et les structures connues des services de l'État et de l'Assurance maladie. Le questionnaire a été envoyé à 156 CCAS et 89 structures caritatives et/ou à caractère social. Certaines associations ont dupliqué le questionnaire afin de le transmettre à l'ensemble de leurs antennes.

L'analyse porte sur un total de 105 questionnaires, 40 retournés par les CCAS et 65 retournés par les associations.

Bénévoles - Salariés : avantage aux bénévoles

Le réseau d'aide alimentaire s'appuie principalement sur des bénévoles. La moitié des CCAS répondant compte un à quatre salariés travaillant spécifiquement pour l'aide alimentaire. Les bénévoles sont majoritaires dans les associations et sont également présents dans l'action de certains CCAS.

Les associations ont peu de salariés (douze structures signalent avoir au moins un mi-temps salarié) et une association fonctionne avec 5 salariés. 71,4 % des structures répondant ont au moins une permanence hebdomadaire, 12,4 % ont une à deux permanences par mois et 3,8 % fonctionnent par rendez-vous.

L'aide alimentaire figure pour certaines structures enquêtées, centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), accueil de jour, centre d'accueil pour demandeur d'asile (CADA), dans la définition même de leur mission. Leurs réponses, bien que peu nombreuses, ont pu contribuer à améliorer les résultats notamment en termes de durées d'ouverture.

29 associations sont ouvertes une fois par semaine et 27 d'entre elles assurent une permanence d'une demi-journée.

Période d'ouverture : juillet – août délaissés

Signalement de structures d'aide alimentaire par canton



■ Pas de signalement de structures d'aide alimentaire
 ■ Signalement d'au moins une structure d'aide alimentaire

Source : Enquête Alimentation Santé. Population en situation de précarité. Auvergne, Juillet 2007. IGN/Exploitation Obresa



Point méthode

Les secteurs d'intervention sont déclaratifs. Selon les données disponibles, ont été retenues pour la réalisation de la carte :

- les communes hébergeant le siège de l'association ;
- OU
- les communes hébergeant les points de distribution ;
- OU
- les communes composant la zone d'intervention de l'association.

La participation des bénévoles est importante avec 85 % des associations ouvertes 6 mois de l'année mais l'accueil est sensiblement réduit en juillet, août et les week-ends. La mobilisation sur la thématique de l'aide alimentaire semble inégale entre les territoires.

Colis et chèques-repas principalement

L'aide alimentaire est principalement apportée sous forme de colis, de chèques-repas (chèques d'accompagnement personnalisé, bons alimentaires). En proportion moindre, existent également les repas collectifs, les épiceries et le choix à l'étalage. Les chèques-repas sont principalement utilisés par les CCAS.

Sources d'approvisionnement : la banque alimentaire d'abord

La majorité (92 %) des CCAS et des associations ayant répondu a recours à la banque alimentaire pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. La fédération nationale des restaurants du cœur et la grande distribution ont également été citées. Un quart des associations signale également réaliser des collectes publiques.

Approvisionnement en termes de quantité, fréquence, diversité et qualité : un satisfecit à l'exception des produits frais

	Quantité	Fréquence	Diversité	Qualité
Produits céréaliers	Assez 89 %	Assez 84 %	Assez 77 %	Assez 96 %
Produits laitiers	Assez 75 %	Assez 71 %	Assez 70 %	Assez 85 %
Matières grasses	Assez 67 %	Assez 63 %	Assez 60 %	Assez 89 %
Produits sucrés	Assez 56 %	Assez 60 %	Assez 61 %	Assez 86 %
Légumes et fruits	Insuffisant 61 %	Assez 52 %	Insuffisant 58 %	Assez 71 %
Viandes/ Œufs/ Poissons	Insuffisant 50 %	-	Insuffisant 62 %	Assez 83 %

Appréciation de la quantité, fréquence, diversité et qualité des denrées alimentaires

La perception de la qualité est globalement bonne avec des résultats plus faibles pour les légumes, fruits et les viandes, œufs, poissons. Il semble que les associations rencontrent des difficultés d'approvisionnement en produits frais quelle que soit la catégorie d'aliments. Une autre difficulté signalée : les dates de péremption trop courtes au moment de la réception des produits.

L'analyse porte sur 88 structures. Taux de non-réponse élevés, variant de 20 % à 43 %.

Source : Enquête Alimentation Santé. Population en situation de précarité. Auvergne, Juillet 2007. Exploitation Obresa

Formation des bénévoles : une priorité difficile à développer

En 2006, 34 % des associations ont eu au moins un de leur bénévole sensibilisé à la notion d'équilibre alimentaire et 18 % au moins un membre de leur équipe formé à la thématique "alimentation-précarité". Quelle que soit la

formation, un peu plus de la moitié des structures (46) pense que le nombre de personnes formées est insuffisant. Il est cependant à noter que 30 % des structures ne se sont pas prononcées sur les formations.

Les réponses révèlent la complexité de la mise en place de formation auprès de bénévoles même lorsque la demande de formation est importante. Le nombre de personnes réellement formées est jugé insuffisant.

Logistique, partenariat et implication des collectivités locales : à améliorer

Satisfaction des associations et CCAS relative à leur capacité de stockage, de conservation des denrées et d'accueil

	Oui		Non		Sans objet	
	N*	%	N*	%	N*	%
Stockage	57	62	21	23	14	15
Conservation de produits frais	52	57	17	18	23	25
Conservation de produits surgelés	53	59	13	14	24	27
Accueil	52	57	24	26	15	17



Sans objet regroupe les structures qui se disent non concernées par la question.

*N : effectif. Source : Enquête Alimentation Santé. Population en situation de précarité. Auvergne, Juillet 2007. Exploitation Obresa

La majorité des structures (88 %), CCAS ou associations, travaille en partenariat avec au moins un organisme d'aide alimentaire, 12 % travaillent avec plus de 3 partenaires et 12 % travaillent seules.

Le partenaire le plus souvent cité est la banque alimentaire.

La banque alimentaire, la fédération nationale des restos du cœur ont souvent un rôle plus vaste que le simple approvisionnement des structures en denrées alimentaires. Parfois, c'est d'ailleurs le seul interlocuteur de la structure. Le partenariat entre associations semble peu développé. Mais la moitié des répondants souhaite développer des collaborations.

Cette étude ne permet pas de décrire les liens existant entre les professionnels de l'accompagnement social et les structures ainsi que les liens entre associations et CCAS.

Il semble que l'implication des collectivités locales soit très disparate, 11 % des associations signalent ne pas recevoir d'aide des collectivités locales et 35 % ne se sont pas prononcées. Pour les autres associations (54 %), l'aide se fait sous forme de mise à disposition de locaux (66 % des cas), d'aide financière (44 % des cas), de mise à disposition de personnels (32 % des cas) et de véhicules (29 % des cas).

97 % des structures sur 63 répondant signalent travailler en coordination avec des professionnels locaux de l'accompagnement social.

Volonté de développer des collaborations avec d'autres partenaires de l'aide alimentaire

	N*	%
Oui	50	48
Non	32	30
Non réponse	23	22
Total	105	

*N : effectif. Source : Enquête Alimentation Santé. Population en situation de précarité. Auvergne, Juillet 2007. Exploitation Obresa

«Mise en place d'une unité départementale ou d'unités locales de centralisation» : de la perplexité

	Ensemble	
	N*	%
Favorable	47	45
Non favorable	24	23
Non réponse	34	32
Total	105	

Avis des structures concernant la mise en place d'une unité départementale ou locale de centralisation

45 % des structures se montrent favorables à la mise en place d'une telle unité. Cependant, quelques remarques suggèrent que certains répondants ne se sont pas prononcés en l'absence de précision sur la vocation de cette "unité". Quelques-uns l'ont interprétée comme correspondant à la banque alimentaire, d'autres souhaitent disposer de plus d'informations et de temps pour la réflexion tandis que d'autres encore se déclarent non concernés par le sujet.

68 % des structures contactées ont répondu à cette question (58 % des CCAS et 74 % des associations).

*N : effectif. Source : Enquête Alimentation Santé. Population en situation de précarité. Auvergne, Juillet 2007. Exploitation Obresa

Si une telle unité était mise en place, 76 % des répondants souhaiteraient que ce soit pour assurer la formation des bénévoles. Toutefois des nuances apparaissent : pour 61 % des CCAS une telle structure devrait assurer la réalisation de paniers

repas équilibrés et pour 64 % des associations elle devrait assurer également l'orientation et la répartition des produits ainsi que la gestion des denrées alimentaires.

Attentes des bénévoles

A la question sur les attentes, les structures ont le plus fréquemment cité : le développement de partenariats, l'organisation de journées d'échanges,

la proposition de temps de formation ou de sensibilisation et la valorisation de leur structure.

Perspectives

Cette enquête avait pour finalité de tenter un état des lieux de l'aide alimentaire en Auvergne sans prétendre réaliser un diagnostic, lequel aurait exigé : mobilisation des acteurs dans les territoires, partage de l'analyse des problèmes repérés et des freins à lever, définition commune des ressources disponibles et des leviers d'action utilisables.

Dynamiser le partenariat entre les associations intervenant sur un même territoire, tel est l'axe majeur de travail qui se dégage de l'exploitation des résultats de l'enquête pour espérer améliorer, à terme, l'aide alimentaire dans la région. Trois grandes questions doivent trouver des éléments de réponse :

- ➔ comment favoriser les coopérations et complémentarités entre associations agissant sur un territoire commun ?
- ➔ comment à partir de situations d'urgence de l'aide alimentaire éviter l'assistanat pour aller vers l'accompagnement social (jardin d'insertion, épicerie solidaire, atelier cuisine, repas collectif...) ?
- ➔ comment optimiser l'approvisionnement, les systèmes de collecte et les réseaux de distribution pour apporter une prestation au plus près des recommandations nutritionnelles du plan national nutrition santé (PNNS)[5] ?

L'animation de cette réflexion, à une échelle infra départementale, serait à confier au collectif R.E.P.A.S., dont certains membres expérimentent, d'ores et déjà, des approches de cette nature sur quelques-uns des territoires de la région.

Structures adhérentes au collectif R.E.P.A.S.

Chom'actif, CCAS de Clermont-Ferrand, Secours Catholique, FJT le Phare, Corum St-Jean, Résidence St Jacques, Banque alimentaire Auvergne, CODES 63, Mutualité Puy-de-Dôme.

Références bibliographiques

- [1] Synthèse de l'Institut CSA – Fédération française des banques alimentaires. Portrait des personnes accueillies et situation et attentes des associations et C.C.A.S. partenaires. Mai 2006. 12 p
- [2] Unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle (UMR Inserm/Inra/Cnam) et unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelles (InVS/Cnam) - E3A : Enquête auprès des Associations d'Aide Alimentaire – Synthèse des principaux résultats. 5 p
- [3] Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) - Surveillance nutritionnelle des populations défavorisées : premiers résultats de l'étude Abena. N°11-12. Mars 2006.
- [4] Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) - Enquête qualitative sur les bénévoles et les bénéficiaires de l'aide alimentaire – Avril 2006. 44 p
- [5] PNNS 2 à télécharger sur le site <http://www.mangerbouger.fr>

Autres références

Institut de veille sanitaire (InVS) - Situation et évolution des apports alimentaires de la population en France, 1997-2003. Mai 2005. 96 p
Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credec) - Les populations modestes ont-elles une alimentation déséquilibrée ? Cahier de recherche N° 232. Décembre 2006. 113 p

